



Paris, le 29 octobre 2021

A Monsieur le Directeur général adjoint,
chef du service de l'enseignement technique agricole

Objet : coefficients des épreuves dans le cadre de la réforme du BAC PRO.

Monsieur le Directeur Général adjoint, suite à notre échange lors du dernier CTEA au sujet des coefficients du futur BAC PRO, nous vous prions de trouver ci-dessous (Annexe 1) une proposition de l'Intersyndicale concernant la pondération des différentes disciplines/épreuves.

Quelques éléments d'explication quant à notre proposition :

- **GARDER le caractère national du diplôme en préservant un « équilibre CCF-EPT »**
 - nous continuons de porter l'idée que les épreuves terminales nationales permettent au BAC PRO de garder son caractère national. **Ainsi nous continuons de demander le maintien d'une épreuve de mathématiques en EPT** (pas visible dans le tableau). De plus, la suppression de cette épreuve terminale aura des conséquences importantes quant à la forme de la future épreuve de contrôle/rattrapage (il ne resterait alors plus que le français et l'histoire géographie comme disciplines au rattrapage...).
 - **Nous demandons également pour limiter le poids des CCF, l'augmentation du coefficient de l'épreuve E5 qui elle est une EPT (passage d'un coefficient 2 à un coefficient 3)**. Cette proposition permettrait de renforcer le poids des épreuves professionnelles dans le diplôme.
- **CONSERVER pour les épreuves du Tronc commun un poids conséquent à des épreuves écrites disciplinaires majeures**
 - nous proposons (en cas de refus de revenir sur le passage en CCF des mathématiques) d'augmenter le coefficient du CCF écrit de mathématiques-biologie
 - nous proposons d'augmenter le poids de l'épreuve terminale de français (retour à ce qu'il est aujourd'hui) afin de donner un poids certain à cette épreuve écrite terminale.
- **CONSERVER un certain équilibre et un certain poids pour les disciplines scientifiques à l'intérieur de l'épreuve E1**. Ainsi nous demandons à ce que le coefficient de l'ECCF 1.1 passe à 2 afin d'envisager également une épreuve pratique tant en biologie écologie qu'en physique chimie.

Toutes ces propositions de modifications entraînent bien évidemment un rééquilibrage pour les autres épreuves mais en conservant l'intérêt, l'importance des projets collectifs, de l'évaluation orale.

Restant à votre disposition pour tout échange. Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Général Adjoint, en notre dévouement le plus sincère pour l'enseignement agricole public.

Pour le SNETAP-FSU, Clémentine MATTEI, co-secrétaire générale
Pour le SEA-UNSA, Jean Jacques HENRY, secrétaire national
Pour la CGT-AGRI, Thierry JACOB, co-secrétaire général
Pour FO-Enseignement agricole, Nicolas GILOT, secrétaire général adjoint

Annexe 1 : proposition d'évolution des coefficients

	Modalité	Coeff V1	Coeff V2	Coeff V3 (Intersyndicale)	ACTU
E1 Approches scientifique et technologique		2	2,75	3,5	4
BIO et PC	ECCF 1.1 Pratique/écrite	0,5	1	1,5	
Info et maths	ECCF 1.2 Pratique/écrite	0,5	0,75	0,5	
Maths et bio	ECCF 1.3 Écrite	1	1	1,5	
E2 Culture humaniste		4,25	2,75	3,5	1
DOC+HG	ECCF 2.1 Oral	0,25	0,75	0,5	
HG	EPT Écrite	2	1	1	
FR	EPT Écrite	2	1	2	
E3 Inscription dans le monde culturel et professionnel		1,75	2,5	1,75	1
ESC+FR	ECCF 3.1 Pratique/orale	0,5	1	0,5	
Projet pro	ECCF 3.2 Orale	0,25	0,5	0,25	
LV	ECCF 3.3 Écrite /orale	1	1	1	
E4 Engagement dans un projet collectif		2	2	1,75	4
EPS	ECCF 4.1 Pratique	1	1	1	
Projet collectif	ECCF 4.2 Orale	0,5	0,5	0,5	
Projet collectif	ECCF 4.3 Orale	0,5	0,5	0,25	
E5	ETP	2	2	3	2
E6	ETP	3	3	3	3
E7	ECCF	5	5	5	5
	TOTAL CCF	11	13	12,5	10,5
	TOTAL ETP	9	7	9	9,5
	% CCF	55	65	58,14	52,5
	% ETP	45	35	41,86	47,5